

Contribution du Conseil régional Rhône Alpes sur la question : démocratie participative et nanotechnologies.

Par François AUGUSTE, vice président
délégué à la démocratie participative
octobre 2009

Préambule :

A l'occasion du Colloque « Nanotechnologies et décision publique » initié par la région Rhône Alpes en septembre et octobre 2007, un panel de citoyens tirés au sort a été constitué. Des séances de travail en atelier et en grand groupe, articulées aux deux journées de colloque sur ce thème, ont donné lieu à la production d'un avis citoyen et des préconisations. Cet avis pouvant lui-même donner lieu à un cahier d'acteurs, tel que proposé par la CNDP.

Objectif :

Afin de mieux comprendre les enjeux de l'utilisation des nanotechnologies ; d'avoir une meilleure information sur ce sujet ; d'accorder une place et un rôle aux citoyens dans le processus de décision publique ; d'influer sur les décisions que sont amenés à prendre les élus dans ce domaine ; de susciter le débat autour de la position délicate des décideurs publics confrontés à une incertitude scientifique importante : la Région Rhône Alpes a travaillé sur le thème « Nanotechnologies et décision publique ».

Contexte :

Les nanotechnologies sont un champ d'application novateur, complexe qui semble sans fin tant ses applications vont engendrer d'autres applications : les convergences étant possibles entre les nanotechnologies, les biotechnologies, l'informatique, les sciences cognitives... Le développement des nanotechnologies est irrémédiable, mais il paraît souhaitable que ce processus soit maîtrisé. Il semble utile d'établir des règles encadrant le développement des nanotechnologies parce que les nanoparticules sont potentiellement dangereuses, parce que les risques sur l'environnement et la vie sont réels. Il s'agit donc de questions concernant la planète, de façon globale et le cadre de vie, au quotidien.

Constats/Intentions :

Le risque existe que des personnes, par leur savoir et/ou leur position, décident pour tous, sans en informer les premiers intéressés. Par ailleurs, du fait du manque de connaissance des citoyens sur le développement des nanotechnologies, il est légitime de craindre des dérapages. Dans cet univers complexe, la difficulté à s'appropriier les problèmes, à les comprendre et à prendre des décisions, implique de se donner du temps pour s'informer ; par ailleurs, des efforts d'organisation sont nécessaires pour pouvoir participer au débat.

Selon le postulat : tout le monde a le droit de savoir, tout le monde peut avoir un avis, la Région a souhaité engager une meilleure information pour les citoyens sur ce vaste sujet ainsi qu'un débat ouvert à la participation des citoyens, avec une pluralité d'intervenants, en vue de dégager des propositions.

Du côté des pouvoirs publics, les élus doivent avoir des exigences vis-à-vis des chercheurs pour des réflexions éthiques et des études toxicologiques, en ne perdant pas de vue que dans la recherche il est aussi question de l'intégrité physique et morale de l'Homme et de sa liberté individuelle.